

# Avis Informationnel A20-012

## Inscription des contrats à terme sur l'indice de dividendes S&P/TSX 60

Le présent avis a pour but d'informer les participants au marché que la Bourse de Montréal (la « Bourse ») souhaite inscrire des contrats à terme sur l'indice de dividendes S&P/TSX 60 (annuel). Cette inscription est assujettie aux conditions énoncées dans le processus d'autocertification prévu par la Loi sur les instruments dérivés (RLRQ, c. I-14.01) et à l'obtention du consentement des autorités de réglementation d'autres territoires, s'il y a lieu.

En vue du lancement, la Bourse invite les participants au marché à mettre leurs systèmes à l'essai. La date de lancement du produit est fixée au 2 février 2021.

Les caractéristiques des nouveaux contrats à terme sont énoncées ci-dessous. Les contrats seront intégrés au service de données à grande vitesse (HSVF) ainsi qu'au service de diffusion de données du registre des ordres (OBF) au moyen du protocole de messagerie actuel.

On pourra consulter l'information sur les nouveaux contrats à [www.m-x.ca](http://www.m-x.ca) dès le premier jour de négociation.

## ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL D'ESSAI

Les contrats à terme sur l'indice de dividendes S&P/TSX 60 sont disponibles dans l'environnement d'essai général (GTE) sous le symbole **SDV**.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent avis ou de l'assistance technique, veuillez communiquer avec le Centre d'assistance technique.

### Centre d'assistance technique

Numéro sans frais : 1 877 588-8489

Téléphone : 514 871-7872

Courriel : [marketops@tmx.com](mailto:marketops@tmx.com)

## Contrats à terme sur l'indice de dividendes S&P/TSX 60 – caractéristiques du contrat

<b>Sous-jacent</b>	Indice des points de dividendes S&P/TSX 60 (annuel)
<b>Symbole</b>	SDV
<b>Unité de négociation</b>	200 \$ multiplié par le niveau de points de l'indice de dividendes S&P/TSX 60.
<b>Cycle d'échéance</b>	annuel 12, 24, 36, 48 et 60 mois (du cycle de décembre)
<b>Cotation des prix</b>	Cotés en points d'indice, à deux décimales près
<b>Unité minimale de fluctuation des prix</b>	0,05 point d'indice pour les positions simples (variation de valeur de 10 \$) 0,01 point d'indice pour les écarts calendaires
<b>Type de contrat</b>	Règlement en espèces
<b>Dernier jour de négociation</b>	La négociation se termine le jour ouvrable précédant la date de règlement final
<b>Date de règlement final</b>	Le troisième vendredi du mois d'échéance s'il s'agit d'un jour ouvrable Si ce n'est pas un jour ouvrable, le règlement final aura lieu le jour ouvrable précédent
<b>Seuil de déclaration des positions</b>	1 000 positions acheteur et vendeur brutes pour toutes les échéances combinées de tous les contrats à terme
<b>Limite de position</b>	Il n'y a aucune limite de position pour les contrats à terme sur l'indice des points de dividendes S&P/TSX 60.

<b>Marge minimale requise</b>	<b>À déterminer</b>
<b>Heures de négociation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Séance initiale* 2 h à 9 h 15 (HE)</b></li> <li>● <b>Séance régulière 9 h 30 à 16 h 30 (HE)</b></li> </ul> <p><i>* Une fourchette de négociation de -5 % à +5 % (basée sur le prix de règlement de la journée précédente) est établie seulement pour cette séance.</i></p>
<b>Chambre de compensation</b>	<b>Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC)</b>